

TR: SOUS-TRAITANCE ET QUALIOPI -- Regards croisés Gilles Trichet, Jacques Abécassis --

 elodieleban
À Renaud Duval

Répondre Répondre à tous Transférer

Thu 6/19/2025 12:17 PM

À : elodieleban <elodieleban@cgpc.fr>; Rachel Benabderrahmane <rachelbenabderrahmane@cgpc.fr>; Renaud Duval <renaudduval@cgpc.fr>
Objet : TR: SOUS-TRAITANCE ET QUALIOPI -- Regards croisés Gilles Trichet, Jacques Abécassis --

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous un article Lafayette Associés qui parle du sujet concernant la sous-traitance et Qualiopi.

Bien cordialement,

Erika ARCAINI
Assistante administrative
Référente handicap
32 place Saint-Georges, 75009 Paris
01 40 06 08 08



www.cgpc.fr

Retrouvez-nous sur :

Retrouvez nous sur :



Adoptez l'éco-attitude ! N'imprimez cet email que si c'est nécessaire.

De : Lafayette Associés <communication@lafayetteassocies.com>

Envoyé : mardi 30 janvier 2024 09:10

À : Erika Arcaini <Erikaarcaini@cgpc.fr>

Objet : SOUS-TRAITANCE ET QUALIOPi -- Regards croisés Gilles Trichet, Jacques Abécassis -- 💡 📄 🤖

[Ouvrir le mail dans le navigateur](#)



SOUS-TRAITANCE ET QUALIOPi

-- Regards croisés Gilles Trichet, Jacques Abécassis --

Après avoir suscité bien des pronostics et des extrapolations, le décret récemment publié (31/12/2023 au JO) change la donne en matière de sous-traitance sur le marché du Compte Personnel de Formation (CPF). Si le principe de l'encadrement de la sous-traitance est acté - et déjà abordé par l'indicateur 27 du RNQ/Qualiopi - il semble pour le moment vouloir être circonscrit aux prestations accessibles sur la plateforme Mon compte formation.

Dans cette continuité, la dernière mouture du guide de lecture du Référentiel National Qualité (dans sa 9ème version du 08/01/2024) intègre des préconisations sur la sous-traitance, subséquentes à ce décret. Si l'obligation de déclarer son activité pour les prestataires indépendants en sous-traitance est une question encore âprement débattue, on voit pourtant apparaître un nouveau serpent de mer : et si après-demain l'obtention de la certification Qualiopi devenait obligatoire pour l'ensemble des intervenants en sous-traitance sur une prestation de développement des compétences ?

Si cela semble relever encore du domaine de la conjecture, **est-ce pour autant souhaitable, faisable, réaliste, et surtout réalisable ?** Pour vous éclairer, nous avons posé ces questions à deux experts aux points de vue aussi bien convergents que divergents : **Gilles TRICHET**, responsable de la pratique qualité chez **Lafayette** et **Jacques ABÉCASSIS**, consultant expert des questions de développement des compétences au sein de **LUCID Conseil et Formation**

compétences au sein de **LUCID Conseil et Formation**.

Je découvre le dossier d'expert



[Pour plus d'informations sur les démarches de certification, n'hésitez pas à nous contacter. Depuis 16 ans, Lafayette accompagne la transformation des acteurs du développement des compétences. Depuis mars 2023, [Sémaphores et Lafayette](#) Associés ont annoncé leur rapprochement stratégique au travers de l'acquisition des titres de la société Lafayette par Sémaphores, la branche Conseil, Expertise et Accompagnement du Groupe Alpha.]



LAFAYETTE
GROUPE ALPHA

Qui sommes nous ? - Expertises - Partenariats - Formations de la région - Ressources - Publications & actualités

Accompagner la transformation des acteurs des compétences !

Le site de Lafayette fait peau neuve !

[Copyright © 2023 Lafayette Associés Service Communication]. Tous droits réservés. LAFAYETTE ASSOCIES (GROUPE ALPHA) - 8 rue de la Michodière 75002 Paris, France (SAS 91 200 €) - RCS Paris 502 284 045

Revenez nous contacter :